

GLISSE

A4248



AGENT de PROTECTION et de GLISSE - ANTI-ADHÉRENT
pour CARTER de TONDEUSES à GAZON,
MATÉRIEL AGRICOLE, ENGINs de TP

- ✓ Facilite la glisse de l'herbe et de la terre
- ✓ Réduit les risques d'oxydation
- ✓ Prolonge la durée de vie des matériels
- ✓ Permet un nettoyage plus rapide et un meilleur entretien des matériels

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Agent de protection et de glissement pour les surfaces métalliques et plastiques.

Forme un film barrière :

- réduit les risques d'oxydation et de corrosion des métaux.
- Evite l'accrochage des résidus de tonte ou de culture, liqueurs phytopharmaceutiques, terre et boue.
- Facilite le glissement et l'évacuation.

Protège les capots, carrosseries, carters ou jupes de protection, cuve de transport.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

- . Agiter l'aérosol avant utilisation.
- . Sur tondeuse neuve, pulvériser généreusement avant la première utilisation sur toutes les parties en contact avec l'herbe coupée.
- . Sur tondeuse ayant déjà servi, nettoyer soigneusement et complètement par brosseage lavage, les surfaces à protéger.
- . Attendre le séchage complet puis pulvériser uniformément sur toutes les parties entrant en contact avec la tonte.
- . Renouveler périodiquement l'application et notamment avant l'hivernage des matériels.

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T A C T I F	
. ETAT PHYSIQUE	Liquide limpide
. MASSE VOLUMIQUE	795 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	Neutre
. POINT D'ÉCLAIR	42 °c – AFNOR COUPE FERMÉE
G A Z P R O P U L S E U R	
Propulseur hydrocarboné autorisé	

PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association de fluides anti-adhérent - PTFE

RECOMMANDATIONS



DANGER

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Recipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Utilisations professionnelles

Renferme HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, < 2% AROMATICS
Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

UFI : 6E32-806D-F00X-7YKD

Extrait conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA :** Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A4248
Révision n° 1
221253 HJ